Langue étrangère X - Néerlandais

UE 40

Enseignant(s) responsable de l'UE : Hilde COLLETTE

Année d'études	Bloc 3
Acronyme	RPU31LG10
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	75 h (Q1 75 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Néerlandais
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
RP31NEE3 Néerlandais 3	75	4	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. Au terme de sa formation, le bachelier de RP assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active des parties prenantes et une analyse contextuelle.
- **HE05** HE. 5. Attentif à la surabondance des supports media et animé d'une approche réflexive, le bachelier assure une veille de l'actualité et sélectionne les médias pertinents en fonction des objectifs poursuivis.
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.
- **RE02.4** ARES. 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs.
- **RE03.2** ARES. 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de « veille de l'actualité ».
- **RE03.4** ARES. 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Néerlandais 3

Niveau linguistique conseillé: B2-

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Néerlandais 3

Objectifs
Atteindre le niveau linguistique B2+

Contenu
-Lettre de candidature et cv, entretien d'embauche -Activités d’expression orale et écrite dans un contexte professionnel, plus particulièrement celui des relations publiques. -Activités de compréhension à l’audition et à la lecture de documents généraux ou techniques traitant du domaines des relations publiques. -Renforcement et mise en pratique des acquis grammaticaux et lexicaux. -Feedback et plan de communication

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Néerlandais 3

approche communicative et interactive centrée sur l'apprenant nécessitant une présence assidue et une participation active au cours \r\n

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Néerlandais 3

À l'issue du cours de Néerlandais 3, l'étudiant est capable de :
- atteindre un niveau linguistique B2+ dans la langue cible, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- Identifier les points forts et les points faibles dans les 4 compétences et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support/ outil de travail/ méthode adéquat(e) I. Expression orale: 1) Prendre part à une conversation: - communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. - participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions. 2) S'exprimer oralement en continu: -s'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs à ses centres d'intérêts. -développe un point de vue sur un sujet d'actualité et explique les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. II. Expression écrite: - Ecrire des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs à ses intérêts. - Ecrire un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée. III. Compréhension orale: -Comprendre des conférences et des discours assez longs et suivre une argumentation complexe si le sujet lui est relativement familier IV. Compréhension à la lecture: -Lire des articles et des rapports sur des questions contemporaines dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Néerlandais 3 : Syllabus qui inclut notamment : copies d’articles de revues et sites spécialisés, podcasts du VDAB	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Néerlandais 3 : Remédiation facultative: formations de het Huis van het Nederlands, tables de conversation Babbelut, Taalgarage (un point conseil pour autodidactes), Wallangues (une plateforme d'apprentissage des langues) webographie lacunes en grammaire: http://www.ilv.ucl.ac.be/gramlink-nl/syntaxis/index.htm, lacunes en grammaire+ vocabulaire : www.taalblad.be www.nederlandsoefeneninbrussel.be/	sur internet	—
Néerlandais 3 : Syllabus qui inclut notamment : copies d’articles de revues et sites spécialisés, podcasts du VDAB	sur le campus numérique	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : Livre fermé
Ce cours est à présence obligatoire. Un total de plus de 25% d'absence au cours, justifiée ou non, entraîne automatiquement la note de zéro pour ce cours. Chaque étudiant·e doit signer la fiche de présence au début de chaque cours. Au-delà de 15 minutes de retard ou en cas de départ anticipé, l'enseignant·e pourra décider de ne pas comptabiliser la présence de l'étudiant·e. Toutes les évaluations écrites et orales sont obligatoires. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute absence entraine un zéro pour cette évaluation. L'étudiant·e est tenu·e de justifier toute absence par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce document est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s ET à l'enseignant·e dans les deux jours ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s. Si le motif d'absence est approuvé par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la séance de rattrapage organisée pendant les cours à la fin de chaque quadrimestre. Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro. Pour les absences justifiées aux présentations orales, la date de récupération sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e. La participation active au cours fait partie intégrante de l'évaluation. Les différentes parties de l'évaluation ne sont pas dispensatoires. Cette activité est remédiable en deuxième session.			
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	60 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	40 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé